

INFORMATION 06.10.2022

PROSERVE DASRI



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

TRACK DÉCHETS

PLATEFORME MINISTÉRIELLE, GRATUITE,

OBLIGATOIRE AU 01.01.2023

POUR LA TRAÇABILITÉ DES DASRI



**PLATEFORME OBLIGATOIRE DÉCRET N° 2021-321 POUR TOUS LES PRODUCTEURS
DE DÉCHETS DANGEREUX**

PROSERVE POURQUOI

OBLIGATOIRE : C'EST L'APPLICATION OFFICIELLE DE SUIVI DES DÉCHETS DANGEREUX DÉVELOPPÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

SIMPLE & PRATIQUE : POUR GÉRER LA CRÉATION, LA TRANSMISSION, LA SIGNATURE, L'ARCHIVAGE ET LA MISE À JOUR DU REGISTRE POUR VOS BORDEREAUX DE SUIVI DASRI (*procédures réglementaires et documents obligatoires pour la traçabilité des déchets dangereux*)

PROSERVE COMMENT

1. Créer votre compte sur <https://app.trackdechets.beta.gouv.fr/signup> en vous inscrivant avec une **adresse mail**

2. Enregistrer votre établissement avec le n° **SIRET**

3. Indiquer votre **statut** de «producteur de déchets»

4. **TRES UTILE** pour signer les BSD avec **3 possibilités** :

- signature sur votre interface avant l'arrivée de notre chauffeur
- **ou** signature au moment de la collecte avec votre code
- **ou autoriser le transport sans signature** (*à privilégier : vous gardez le contrôle sur ce qui est fait grâce aux remontées rapides des éléments dans votre espace client*)

**>>> VOTRE COMPTE EST CRÉÉ ET NOUS POUVONS GÉRER VOS COLLECTES
AVEC LES BORDEREAUX DE SUIVI DÉMATÉRIALISÉS <<<**

BESOIN D'AIDE ?



clients@proserve-dasri.com

www.proservedasri.com

